

Festival Jeunes IdF Cahier des Charges

Article 1

Tout club d'Île-de-France peut organiser un Festival Jeunes IdF.

Il doit faire acte de candidature, selon le calendrier établi par le Comité directeur de la Ligue et annoncé sur le site de la Ligue d'Île-de-France des Echecs.

Au cas où une date n'aurait pas été sollicitée dans les délais, il appartiendra à la commission Jeunes de rechercher un club candidat.

Tout candidat s'engage à respecter le cahier des charges du Festival.

La Ligue encourage les organisateurs à faire 2 tournois : un tournoi ouvert à tous comptant pour le classement combiné du Festival et un tournoi réservé aux jeunes débutants de moins de 1200. La Ligue encourage les organisateurs à désigner des arbitres Jeunes secondant l'arbitre principal.

L'organisateur doit offrir des conditions de jeux conformes aux règlements sportifs de la FFE.

Un espace buvette restauration et un espace de détente pour les enfants entre chaque ronde, suffisamment sécurisé.

L'aire de jeu doit être sécurisée, seuls y ont accès les compétiteurs, les arbitres et les organisateurs.

La salle de jeu doit être accessible en transports en commun et le plan d'accès indiqué sur la fiche d'inscription.

La commission Jeunes de la Ligue se réserve le droit d'exclure un tournoi pouvant mettre en danger le déroulement du Festival.

L'homologation FIDE du (des) tournois se fait par le club organisateur qui doit veiller à respecter les délais de rigueur.

C'est l'arbitre du tournoi qui veille à envoyer la (les) boule(s) papi à la FFE.

Article 2

La commission Jeunes de la Ligue d'Île-de-France met à disposition de l'organisateur d'une étape de Festival Jeunes IdF :

- une aide à la conception numérique de l'affiche du tournoi.
- un arbitre, si le club organisateur n'en possède pas (l'arbitre est indemnisé par l'organisateur).
- le logiciel PAPI de la FFE.
- mise à disposition du fichier postal des joueurs de moins de 16 ans des clubs d'Île-de-France licenciés A et B (étiquettes adresses, voir tarifs auprès de la Lique).
- prêt des jeux, sous-jeux et pendules.
- relais d'information sur le site de la Lique d'Île-de-France et les divers médias à disposition.

Article 3

Chaque tournoi est ouvert à tous les Jeunes des catégories Juniors et moins, licenciés A ou B dans un club d'Île-de-France.

Article 4

Nous recommandons de faire uniquement les inscriptions préréglées par voie postale ou en ligne.

Tarif des inscriptions :

- Limité à 15 € maximum jusqu'à 5 jours avant la compétition, cachet de la poste faisant foi (le club organisateur récupère toutes les recettes).
- Jusqu'à 20 € maximum, 48h avant la compétition, cachet de la poste faisant foi.
- Jusqu'à un maximum de 30 € ensuite et sur place.

Les inscriptions adressées par voie postale et non parvenues à l'organisateur le jour de la compétition, feront l'objet d'un paiement au tarif sur place; à charge ensuite pour l'organisateur de rembourser le trop-perçu une fois l'inscription initiale reçue, sous condition que les délais aient été respectés, cachet de la poste faisant foi.

Ces tarifs sont des maximums, chaque organisateur est libre d'appliquer les tarifs que son budget et ses ressources bénévoles lui permettent, en fonction des charges du Festival qu'il organise, le tarif d'inscription n'étant pas un critère de sélection pour la commission Jeunes.

Il appartient à l'organisateur de décider si les inscrits sur place, selon leur heure d'arrivée, entrent à la 1^{ère} ronde ou à la 2^{ème} ronde avec 0 point.

En cas d'entrée à la 1ère ronde, l'horaire de la 1ère ronde doit impérativement être respecté.

Nous recommandons la vigilance des organisateurs sur l'implication de sponsors pour qu'ils soient en adéquation avec l'éthique sportive et le public jeune (par exemple : pas de marques d'alcool, de cigarettes...) et doivent recevoir l'agrément de la Ligue IdF des Echecs.

Article 5

Un tournoi du Festival Jeunes IdF doit se dérouler obligatoirement en 9 rondes de 15 minutes ou équivalent Fischer. Ceci pour pouvoir commencer à 10h00 et la remise des prix se terminer avant 19h00 (afin d'éviter des retours dans les foyers à une heure trop tardive...).

Il n'y a pas de parties de départage pour les tournois du Festival.

<u>Planning horaire donné à titre d'exemple pour un tournoi de 9 rondes :</u>

Pointage des joueurs entre 9h00 et 9h45

R1: 10h00 **R2**: 10h45 **R3**: 11h30 **R4**: 12h15 **R5**: 13h30 **R6**: 14h15 **R7**: 15h00 **R8**: 15h45

R9: 16h30

Remise des Prix: 17h45

Article 6

Les appariements se font avec le logiciel PAPI de la FFE au système accéléré dégressif ou au système de Halev.

Dans le cas où un tournoi de débutants est organisé en parallèle, l'arbitre peut opter, avec l'accord de l'organisateur, pour un appariement au système suisse classique.

Article 7

Les Prix doivent être distribués comme suit (au minimum) :

- aux 3 premiers du classement général : 1 coupe et un beau cadeau.
- aux premiers et premières de chaque catégorie : 1 coupe et un cadeau.
- aux 2^{ème} (si 5 participants au moins) et 3^{ème} (si 10 participants au moins) de chaque catégorie (filles et garçons): 1 coupe ou 1 médaille (au choix de l'organisateur) et 1 petit cadeau.
- Obligatoire : à tous les Petits Poussins et Poussins (filles et garçons) : 1 médaille ou un diplôme.

Article 8

A la fin du tournoi, l'organisateur doit envoyer les résultats complets contenant <u>au moins une photo</u> du tournoi au format électronique, <u>la boule PAPI</u> au directeur des jeunes d'Île-de-France et au webmestre de la Ligue d'Île-de-France exclusivement par voie électronique <u>au plus tard 24 heures</u> après la fin du tournoi..

Le directeur des Jeunes assure le suivi des annonces et des résultats des différents Festival Jeunes d'Île-de-France et la diffusion sur les différents média mis à sa disposition notamment la page "Jeunes" du site Internet de la Lique.

Article 9

Afin de bien valoriser votre manifestation au point de vue local et national :

Il est impératif :

- d'utiliser les fonds d'affiche (au format électronique) fournis par la Ligue d'Île-de-France.
- de rédiger un article sur le tournoi avec photos et de l'envoyer au président de la commission Jeunes et au webmestre de la lique.

Il est vivement conseillé d'inviter à la remise des prix :

- les élus de la ville.
- les élus du Conseil Général.
- un membre de la commission JeuneS.
- les éventuels sponsors.

Article 10

Tout manquement au présent cahier des charges pourra entraîner l'annulation du « Label Festival Jeunes IdF » au tournoi incriminé, après délibération du Comité directeur de la Ligue.

Nom du club ou comité départemental organisateur	·
Date de l'étape :	
« Lu et approuvé » le :	
Signature et cachet de l'organisateur :	